

Brève description	<p>Les services adaptés ont pour mission d'accueillir et de soutenir les étudiants ayant des troubles de différentes natures (troubles sensoriels, troubles moteurs, troubles organiques, troubles d'apprentissage, troubles de santé mentale).</p> <p>Notre objectif est de permettre aux étudiants des services adaptés de réussir leurs cours au cégep et de faciliter le transfert des stratégies acquises dans leur vie en général et sur le marché du travail.</p>	
Responsable	<i>Kathrine Gauvin</i>	
Coordonnées	Local :	<i>D-104</i>
	Téléphone :	<i>4007</i>
	Courriel :	<i>Kathrine.gauvin@clevislauzon.qc.ca</i>
Périodes et heures d'accès	<i>8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30</i>	
Particularités	<p>Ce soutien se manifeste par la mise en place de mesures adaptées pour la réalisation des travaux et des examens. Les étudiants bénéficient également d'un soutien pédagogique pour développer leur organisation, leurs méthodes de travail, ainsi que leur compréhension et leur capacité de d'abstraction de textes complexes. Nous accompagnons aussi les étudiants dans l'apprentissage de différents outils (logiciels, dictionnaire électronique, agenda électronique, etc.).</p>	

Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres individuelles - Surveillance d'examens adaptés - Rencontre avec les enseignants - Évaluation de certains troubles d'apprentissage
Clientèles cibles	<p>Les services adaptés assistent les étudiants ayant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des troubles sensoriels (déficience visuelle, déficience auditive); - des troubles physiques ou moteurs (paralysie cérébrale, spina-bifida, grands brûlés, etc.); - des troubles organiques (cancer, diabète, etc.); - des troubles neurologiques (dysphasie, TDA/H, syndrome d'Asperger, etc.); - des troubles d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie); - des troubles graves de santé mentale (trouble anxieux, schizophrénie, troubles alimentaires, etc.); - certaines incapacités non permanentes comme des blessures, des maladies, etc.
Modalités d'accès au service	<p>Rencontres individuelles sur rendez vous</p> <p>Les étudiants qui désirent rencontrer la conseillère pédagogique aux services adaptés doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir un trouble diagnostiqué par un spécialiste (médecin,

	orthophoniste, neuropsychologue) ou - avoir des difficultés scolaires importantes et être ouverts à une évaluation par un spécialiste
Ressources disponibles	<i>Kathrine Gauvin, conseillère pédagogique</i> <i>Sylvie Thivierge, orthophoniste</i> <i>Bertrand Huot, intervenant social (aménagement physique des lieux)</i> <i>Agent de bureau</i>
Membres de l'équipe	<i>Kathrine Gauvin, conseillère pédagogique</i> <i>Sylvie Thivierge, orthophoniste</i> <i>Bertrand Huot, intervenant social (aménagement physique des lieux)</i> <i>Agent de bureau</i>
Activités complémentaires	